
Cinquième Session, Treizième Parlement, 11-12 George V, 1921

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA

BILL 5.

Loi constituant en corporation La Compagnie Fidélité du Canada.

Première lecture, le 23 février 1921.

M. MOWAT.

OTTAWA
THOMAS MULVEY
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI